Ecrit par Echo du Mardi le 12 août 2021

Festival d’été 2021 à la Cour d’honneur du château de Mirabeau où est donné ‘Café Zimmermann’

Le Festival d’été 2021 présente sa 24e édition ce samedi 14 août à 21h. Rencontre éclectique, itinérante d’une rive à l’autre autour de la Durance, du Luberon et du Haut Pays Aixois, il proposera un concert au café de Monsieur Zimmermann, dans la cour d’honneur du château de Mirabeau.

A voir & à entendre

Imaginez-vous dans la Leipzig du XVIIIe siècle un vendredi après-midi. Il vous suffisait de pousser la porte du Café de Monsieur Zimmermann pour entendre le Collegium Musicum dirigé par Georg Philipp Telemann puis par Jean-Sébastien Bach. Au menu ? Des fantaisies, des sonates, des préludes et des

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 août 2021

quatuors.

Carpe diem

Amateurs de musique et de nourritures plus terrestres venaient y savourer les œuvres éclectiques dirigées par les cantors et jouées par un orchestre composé d'étudiants en musique et d'instrumentistes professionnels.

Incursion dans le passé

Glissez-vous sur une des banquettes pour écouter flûte, violon, violoncelle et clavecin préluder et concerter avec vivacité dans des pièces de Carl Philipp Emanuel Bach, son père Jean-Sébastien et son parrain Georg Philipp Telemann.

Les infos pratiques

Dîner concert. Samedi 14 août à 21h. 'Un concert au Café de Monsieur Zimmermann'. 35€. Cour du château de Mirabeau. Mirabeau. Les billets réservés et payés d'avance seront disponibles une heure avant, à l'entrée du spectacle. Les billets à tarif réduits seront délivrés sous réserve d'un justificatif. Réservation ici. 06 42 46 02 50 www.festival-durance-luberon.com
M.H.

Petit aperçu des compositions extraordinaires de georg Philipp Telemann

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !